



DRAC-SRA

- 6 DEC. 2007

COURRIER ARRIVEE

Rapport
de diagnostic
Octobre 2007

BELZ
« La Lande »
(Morbihan - Bretagne)

Vérane Brisotto

*Avec la collaboration de C.Boujot (SRA), F.Briand (Inrap),
P. Leblanc (Inrap) et A.Desfonds (Inrap)*

Dates d'interventions : 08.10.07 – 12.10.07

N° de prescription : SRA 2007/048

N° de projet INRAP : DA05022101

2295

SOMMAIRE

FICHE SIGNALÉTIQUE.....	p.1
LISTE DES INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN OEUVRE.....	p.2
NOTICE SCIENTIFIQUE.....	p.3
I. PRESENTATION DE L'OPERATIONp.4	
I.1 Circonstances de l'intervention.....	p.4
I.2 Le cadre technique de l'opération.....	p.4
I.3 Le cadre géographique, géologique, et archéologique.....	p.4
I.4 Méthodologie et moyens mis en œuvre.....	p.6
II. PRESENTATION DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES.....p.6	
II.1 Les structures fossoyées.....	p.6
II.2 Les « amas » de blocs.....	p.10
II.3 Les blocs isolés.....	p.14
II.4 La pierre à cupule.....	p.14
II.5 La zone d'affleurement et les carrières.....	p.15
CONCLUSIONp.19	
BIBLIOGRAPHIE.....p.20	
ANNEXE	
Inventaire des tranchées.....	p.21
Inventaire des faits et mobilier associés.....	p.22
Cadastre de 1845.....	p.23
Arrêté portant prescription de diagnostic archéologique.....	p.24

FICHE SIGNALÉTIQUE

Numéro de projet INRAP : DA05022101

Région : Bretagne		
Département : Morbihan	Commune : Belz	Code INSEE :
Lieu-dit ou adresse : La Lande		
Section (s) et parcelle (s) : F ; 642p, 643p, 644p, 645p, 659p, 1421p, 1422p, 1423p, 1424p, 1441p		
Coord. Lambert :	X : 186,5	Y : 2311,90 altitude : 16 NGF
Statut du terrain :		
Propriétaire des terrains : M ^{me} J. EVENNO, M ^{elles} M. et C. SAMSON, Mme C. Kerzerho, M. Y. Diraison		

Arrêté de prescription n° : 2007-048	en date du 10/07/07
Arrêté de désignation n° : 2007-083	en date du 10/09/07
Responsable désigné : Vérane Brisotto	
Organisme de rattachement : INRAP	
Maître d'ouvrage des travaux : INRAP	
Nature de l'aménagement : Lotissement	
Opérateur chargé des travaux : INRAP interrégion Grand-Ouest	
Exploitant (s) :	
Surface du projet d'aménagement : 56749 m ²	
Dates d'intervention sur le terrain : du 08/10/07 au 12/10/07	
Surface diagnostiquée : 3708 m ²	% de la surface sondée : 6,5 %

Résultats

Problématique de recherche et principaux résultats : L'objectif du diagnostic était d'évaluer le potentiel archéologique dans un environnement proche des ensembles mégalithiques de Kerdruellan, de Kerlutu et de Kergallan. Dans un contexte de lande, sédimentairement pauvre, où le substrat granitique affleure sur une grande partie de l'emprise, les rares vestiges fossoyés mis au jour, localisés dans les zones les plus basses ou dans des parcelles mises en culture, n'ont fourni aucun élément datant. D'après l'observation des cadastres anciens (1811 et 1845), certains d'entre eux relèvent de limites parcellaires modernes.

En dehors des tranchées, plusieurs blocs isolés ou regroupés, reposant sur le sol actuel, ont retenu notre attention. En dépit du fait, que ceux-ci aient été déplacés, le volume et la morphologie de certains d'entre eux évoquent fortement des éléments de monument mégalithique. Sans qu'il soit possible, au stade actuel des recherches de déterminer l'origine de ces blocs, leur présence dans un contexte mégalithique proche soulève des interrogations. S'ils apparaissent dispersés, on les retrouve néanmoins localisés sur la zone haute de l'emprise, non loin d'affleurements rocheux ayant vraisemblablement été exploités, au moins à la période moderne. L'hypothèse d'une corrélation entre ces affleurements, les blocs isolés et les monuments mégalithiques proches, n'a pu être vérifiée dans le cadre du diagnostic.

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique : Base Inrap, Cesson-Sevigné

Informations sur la composition du rapport

Nombre de volumes : 1	Nombre de pages : 25
Nombre de figures : 6	Nombre d'annexes : 4

LISTE DES INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Intervenants scientifiques :

SRA :	Christine Jablonski	Conservateur en charge du dossier
	Christine Boujot	Spécialiste du mégalithisme
INRAP :	Vérane Brisotto	Responsable scientifique
	Michel Baillieu	Adjoint scientifique et technique

Intervenants administratifs :

DRAC de, SRA :	Stéphane Deschamps	Conservateur régional de l'archéologie
INRAP interrégion	Gilbert Aguesse	Directeur interrégional

Aménageur : Société LPG

Financement : redevance

Organigramme de l'équipe scientifique :

	<u>Préparation</u>	<u>Terrain</u>	<u>Post-fouille</u>
Responsable d'opération : Vérane Brisotto	X	X	X
Technicien : François Briand		X	
Topographe : Pierrick Leblanc		X	X
DAO : Arnaud Desfonds			X

Intervenants techniques :

Terrassement mécanique : 1 pelle hydraulique avec 1 godet lisse de 3 m et 2 m (entreprise Beaussire)

I. PRÉSENTATION

NOTICE SCIENTIFIQUE

1.1. Contexte de l'opération

Notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération : L'objectif du diagnostic était d'évaluer le potentiel archéologique dans un environnement proche des ensembles mégalithiques de Kerduellan, de Kerlutu et de Kergallan. Dans un contexte de lande, sédimentairement pauvre, où le substrat granitique affleure sur une grande partie de l'emprise, les rares vestiges fossoyés mis au jour, localisés dans les zones les plus basses ou dans des parcelles mises en culture, n'ont fourni aucun élément datant. D'après l'observation des cadastres anciens (1811 et 1845), certains d'entre eux relèvent de limites parcellaires modernes.

En dehors des tranchées, plusieurs blocs isolés ou regroupés, reposant sur le sol actuel, ont retenu notre attention. En dépit du fait, que ceux-ci aient été déplacés, le volume et la morphologie de certains d'entre eux évoquent fortement des éléments de monument mégalithique. Sans qu'il soit possible, au stade actuel des recherches de déterminer l'origine de ces blocs, leur présence dans un contexte mégalithique proche soulève des interrogations. S'ils apparaissent dispersés, on les retrouve néanmoins localisés sur la zone haute de l'emprise, non loin d'affleurements rocheux ayant vraisemblablement été exploités, au moins à la période moderne. L'hypothèse d'une corrélation entre ces affleurements, les blocs isolés et les monuments mégalithiques proches, n'a pu être vérifiée dans le cadre du diagnostic.

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique : Base Inrap, Cesson-Sevigné

I. PRESENTATION DE L'OPERATION

I.1 Circonstances de l'intervention

Dans le cadre d'un projet de lotissement sur la commune de Belz, le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne a prescrit un diagnostic archéologique sur une surface de 56749 m². L'emprise du projet se situe à environ 1 km du site de Kerdruellan où une soixantaine de menhirs couchés avaient été mis au jour en 2006 (S.Hingant, 2006), et à proximité des monuments mégalithiques de Kerlutu et de Kergallan. L'objectif de l'opération était de déterminer au moyen de sondages mécaniques, la présence ou non de vestiges liés à ces architectures et d'évaluer plus largement le potentiel archéologique.

I.2 Le cadre technique de l'opération

Avant notre intervention, et à notre demande, l'aménageur (Société LPG) a pris en charge le défrichage des parcelles en landes. La phase terrain s'est ensuite déroulée du 8 au 12 octobre 2007 avec deux archéologues de l'Inrap. Les tranchées ont été réalisées par l'entreprise Beaussire de Carentan (50) au moyen d'une pelle à chenille munie d'un godet de 3 m. La post-fouille s'est effectuée du 19 au 23 novembre 2007.

I.2 Le cadre géographique, géologique et archéologique

L'emprise du projet se situe à la sortie sud-ouest du bourg de Belz et longe en partie la départementale D16 qui mène à Etel (fig.1). Ce diagnostic est contigu à une opération précédente (Belz, Zac de la Ria d'Etel, V. Brisotto, Inrap), menée en vue d'un Parc d'Activité pour la Communauté de Communes de la Ria d'Etel. L'environnement du projet est constitué de parcelles en landes, ou en friches plus ou moins boisées, délimitées par des haies ou des murets empierrés. Le substrat local, affleurant dans la partie ouest de l'emprise est composé d'un granit grenu à deux micas (carte géologique au 1/80000, feuille de Vannes, BRGM). Localement les parcelles diagnostiquées comprennent plusieurs entités géomorphologiques. A l'Est de l'emprise, les parcelles 1441, 642 se développent sur une légère pente orientée nord-est /sud-ouest au sommet de laquelle le socle granitique apparaît à moins de 0,30 m de profondeur sous la couche végétale. Dans les zones basses, à l'Est, l'arène granitique est atteinte à 0,60 m de profondeur.

En allant vers l'Ouest, la parcelle 643 se situe dans une zone basse et humide où le volume sédimentaire est plus important. En passant dans la parcelle 645, une pente relativement importante orientée est/ouest, mène, à l'Ouest de l'emprise, à un affleurement rocheux remarquable. Il s'agit de granit à météorisation sphéroïdale bien représenté entre l'estuaire de la Loire et le Golfe du Morbihan (Mens, 2004). Une lande impénétrable occupait cette parcelle avant le défrichage. Le granit apparaît ici directement sous la couche végétale. Il est surprenant de constater, dans la parcelle 644 qui suit la même pente, qu'un volume sédimentaire se développe sur plus de 0,80 m de profondeur avant d'atteindre le substrat composé d'arène granitique et de granit altéré. Cinq coupes stratigraphiques ont été effectuées pour rendre compte du volume sédimentaire développé dans le sens de la pente orientée nord-est /sud-ouest (fig. 4).

Archéologiquement, la commune de Belz est particulièrement riche en vestiges et notamment en monuments mégalithiques puisque près d'une trentaine de sites sont répertoriés à la carte archéologique du Service Régional de l'Archéologie. Non loin des ensembles de Kerdruellan et de Kergallan, ce projet se situe à proximité du dolmen de Clermon-Roch'Clour à Kerlutu et d'un autre monument dont il ne resterait que deux pierres dressées, à 200 m à l'ouest du précédent. Ce dernier répertorié sous le nom de Mané er Rune (Gaillard, 1892), reste aujourd'hui non localisé en raison de la densité de la végétation.

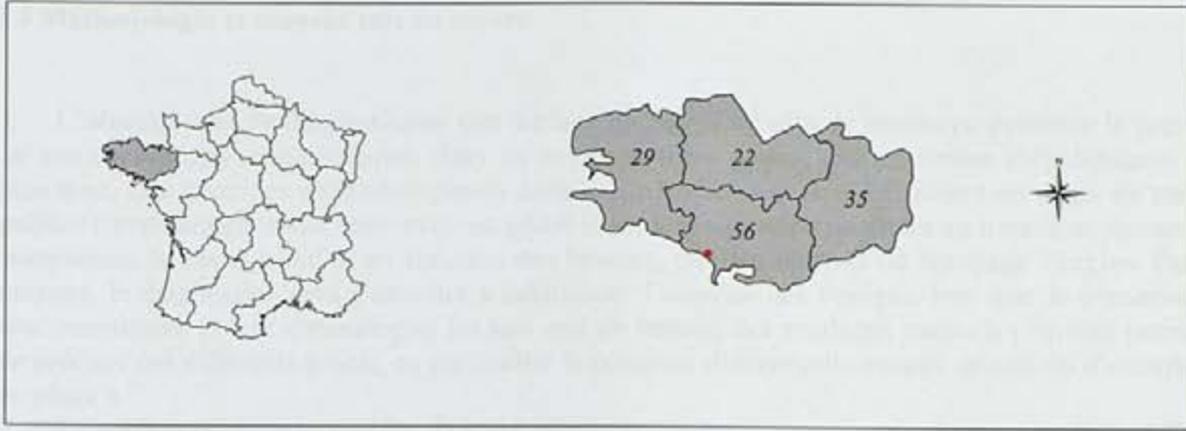


Fig. 1 : Belz (56), La Lande – Emprise du projet et environnement archéologique (d'après la carte IGN au 1/25000 ème, Presqu'île de Quiberon, 0821 OT)

I.3 Méthodologie et moyens mis en œuvre

L'objectif était de diagnostiquer une surface de 56749 m² afin de mettre en évidence la présence ou non de vestiges archéologiques dans un environnement proche des ensembles mégalithiques cités plus haut. Les principes méthodologiques définis par le SRA étaient : « Utilisant un engin de travaux publics travaillant en mode retro avec un godet lisse, le diagnostic consistera en tranchées successives complétées, le cas échéant et en fonction des besoins, par des fenêtres de décapage élargies. Par ces moyens, le diagnostic devra s'attacher à déterminer l'emprise des vestiges, leur état de conservation, leur complexité et leur chronologie. En tant que de besoin, des sondages manuels pourront permettre de préciser ces différents points, en particulier la présence d'éventuels niveaux de sols ou d'occupation en place ».

La surface diagnostiquée (fig. 2) a été réduite notamment en raison de deux zones faisant l'objet d'une protection naturelle pour la transplantation des asphodèles (espèces végétales protégées). D'autre part, la conservation des arbres dans le projet a conditionné l'implantation des tranchées. Celles-ci ont été réalisées à l'aide d'une pelle à chenille munie d'un godet lisse de 3 m de large et ont dans la mesure du possible été disposées en quinconce. En cas d'apparition de vestiges, certaines d'entre elles ont été élargies.

Nous avons ainsi réalisé 59 tranchées totalisant une surface ouverte de 3708 m², soit un diagnostic à 6,5 % de la totalité de l'emprise.

Les vestiges mis au jour comprennent une quinzaine de structures fossoyées, ainsi que plusieurs blocs, en amas ou isolés, ayant été déplacés et dont l'origine n'a pu être identifiée. Un important affleurement granitique présentant des zones d'extraction a également été mis en évidence.

Les structures sondées ont été relevées (coupe au 1/20^{ème}) et photographiées. Le relevé général de l'emprise des tranchées a été effectué par un topographe de l'Inrap (P. Leblanc) à l'aide d'un GPS. Certains blocs ont également fait l'objet d'un relevé GPS, et ont été photographiés. L'enregistrement des données de terrain a été effectuée sur des fiches de tranchées dans lesquelles les faits sont numérotés de 1 à n. Les relevés de coupe apparaissent sur des minutes numérotées de 1 à n.

II. PRESENTATION DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES

II.1 Les structures fossoyées (fig.5)

Dans la partie est du projet qui correspond à une zone basse, 2 fossés ont été mis en évidence. Dans la **tranchée 4, F 4.1** est un creusement large de 0,80 m à l'ouverture, et profond d'une quarantaine de centimètres. Son comblement composé d'un limon brun terne graveleux n'a livré aucun mobilier. Le fossé de la **tranchée 9**, que l'on retrouve également dans la **tranchée 12**, comporte un profil en cuvette; son remplissage constitué d'un sédiment limoneux brun-gris hydromorphe légèrement arénacé, est également vierge de mobilier.

L'absence de structure et de matériel associé ainsi que la difficulté d'effectuer des vignettes complémentaires dans cette parcelle boisée, ne nous permettent pas de caractériser ni de dater ces structures. L'observation des cadastre ancien (1811 et 1845) ne nous a pas livré d'autres informations.

La **tranchée 14**, localisée également dans une zone basse et humide a révélé deux fossés parallèles, modernes, correspondant vraisemblablement à des limites parcellaires (cf. cadastre napoléonien, annexe). On notera également la présence d'une boucharde sur galet de quartzite récupérée dans les déblais de cette tranchée.

Les autres vestiges fossoyés se situent dans la partie sud-ouest de l'emprise. Les petits fossés **F 52.2** et **F 52.3** orientés nord-sud semblent également participer au découpage en lanière des parcelles, visible sur le cadastre napoléonien. Ils recoupent tous deux un fossé orienté est/ouest (**F52.1**) qu'il n'a pas été possible de dater. Il s'agit d'un creusement au profil en U, d'une profondeur de 0,40 m. Son comblement unique est composé d'un sédiment brun-gris légèrement arénacé.

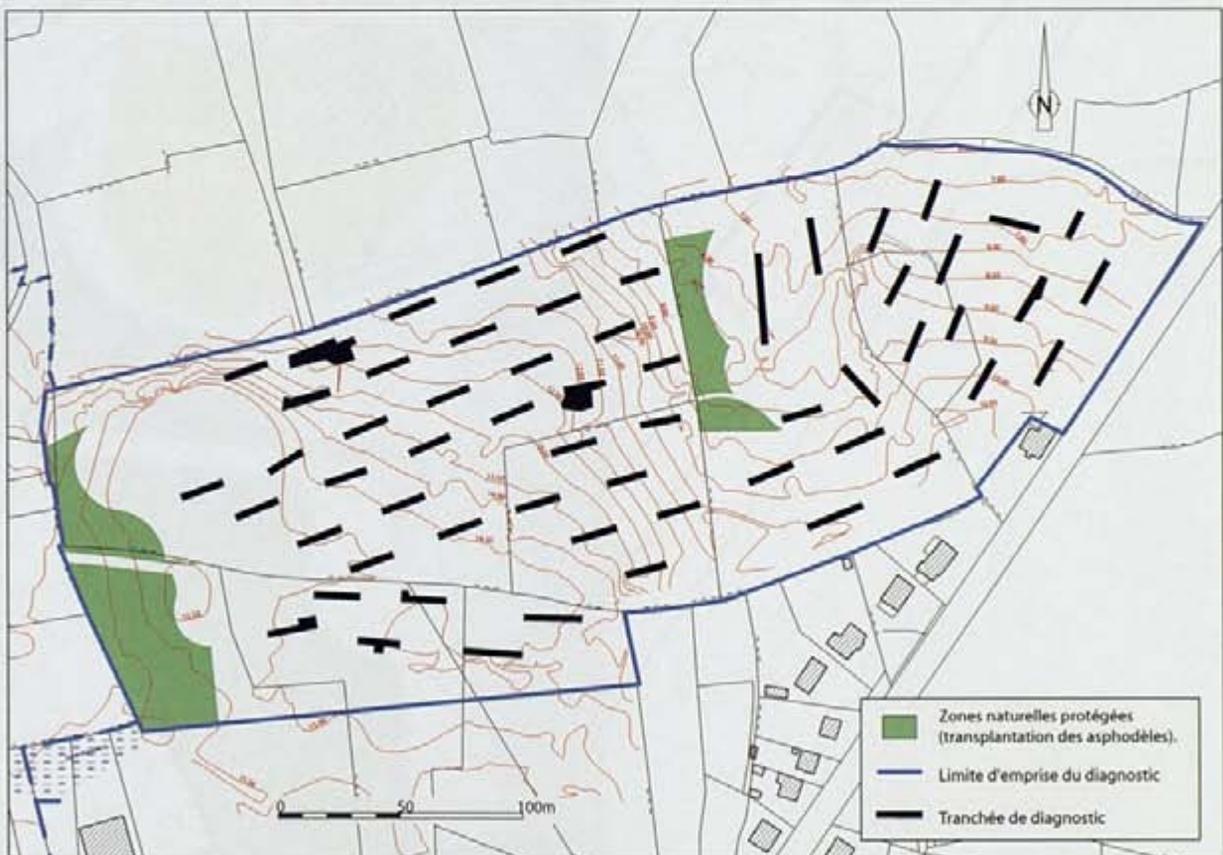


Figure 2: Photo aérienne (géoportail) et plan de la zone diagnostiquée sur l'emprise du projet.



Figure 3: Plan général des vestiges sur fond cadastral au 1/1250 ème

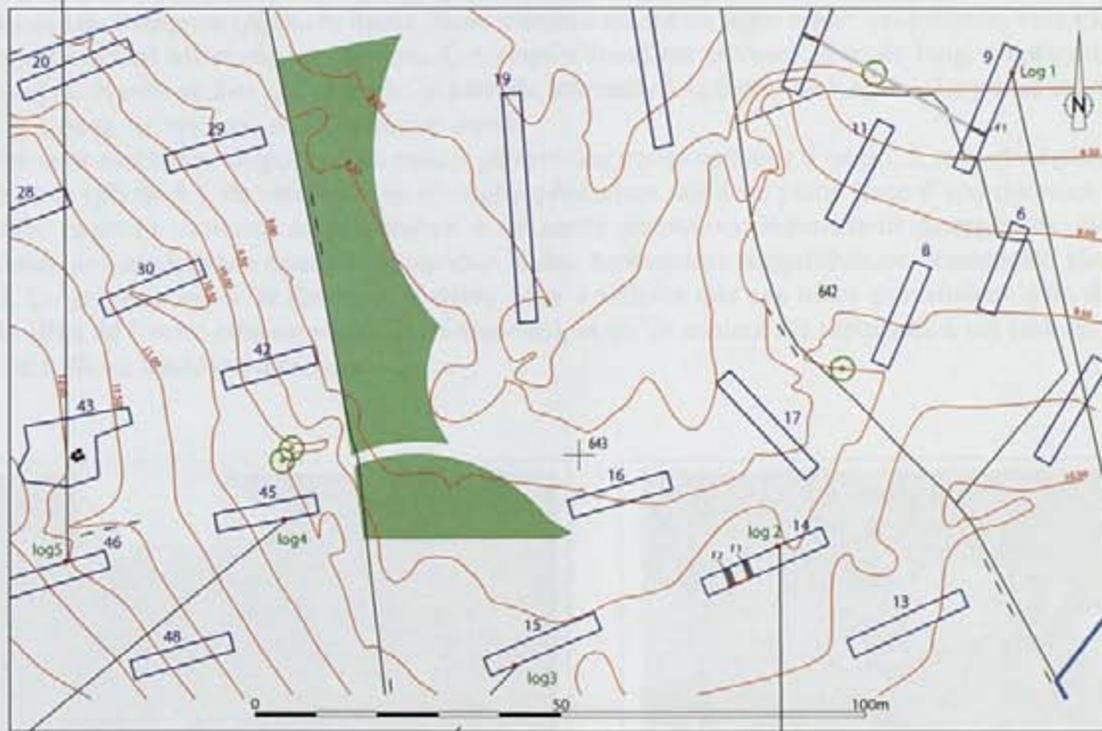


Tranchée 46 - Log 5



1 - Sédiment arénacé granuleux et pulvérulent gris moucheté d'arène orange oxydée, meuble.

Substrat - Arène jaunâtre.



Tranchée 45 - Log 4



1 - Sédiment arénacé brun-gris granuleux et pulvérulent.
2 - Sédiment arénacé gris-brun granuleux compact.

Substrat - Arène jaunâtre avec quelques galets de quartz.

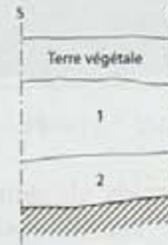
Tranchée 15 - Log 3



1 - Sédiment arénacé gris-brun granuleux et pulvérulent assez meuble.
2 - Sédiment arénacé gris-brun granuleux meuble.
3 - Sédiment arénacé brun-gris moucheté d'arène orange avec quelques pierres de granit (substrat rocheux) et galets de quartz.

Substrat - Arène orange hydromorphe oxydée avec quelques galets de quartz.

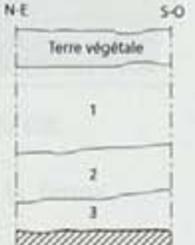
Tranchée 14 - Log 2



1 - Sédiment arénacé gris moucheté d'arène orange oxydée, pulvérulent et compact.
2 - Arène limoneuse gris-orangé assez compact avec traces d'oxydation.

Substrat - Arène gris-beige.

Tranchée 9 - Log 1



1 - Sédiment arénacé gris-brun granuleux et pulvérulent meuble.
2 - Sédiment arénacé gris-brun clair granuleux et pulvérulent.
3 - Sédiment arénacé jaune-beige granuleux compact.

Substrat - Arène gris-orangé.

0 1m

Figure 4 : Plan de répartition des coupes stratigraphiques.

Dans le même secteur, le fossé **F 53.1** est un creusement large d'environ 1m, profond d'une cinquantaine de centimètres et dont le comblement constitué d'un limon arénacé brun foncé a livré un galet de quartzite s'apparentant à un lissoir.

Dans la tranchée voisine (**Tr 54**), 2 fosses ovalaires ont été sondées. Leur remplissage similaire composé d'un sédiment limoneux brun-gris légèrement arénacé n'a livré aucun mobilier. Les contours irréguliers de la seconde évoque plus un chablis qu'une structure anthropique.

Quant à la petite fosse charbonneuse peu profonde de la **tranchée 55**, la présence de racines et bois brûlés atteste vraisemblablement d'un dessouchage récent.

Hormis pour le **F. 41.1** très arasé, qui reste cohérent avec l'axe du parcellaire, les autres fossés ; **F.51.1** , également très arasés et **F 25.1** repérés de manière isolée ne nous ont pas livré d'autres informations quant à leur fonction et à leur datation.

II.2 Les « amas » de blocs (fig.5)

En dehors des tranchées qui ont livré de rares traces de vestiges fossoyés, la présence de blocs isolés ou regroupés a attiré toute notre attention, en dépit du fait que ceux-ci n'apparaissent pas en place.

En premier lieu, et avant défrichage des parcelles, **un amas de blocs volumineux** avait été repéré en limite nord de l'emprise (photo 8, fig.6). Nous sommes ici sur un léger replat qui précède, vers l'Ouest un impressionnant affleurement rocheux. Cet amas s'étend sur environ 25 m de long, s'appuyant sur un muret de pierres sèches qui délimite la parcelle attenante à la ferme de Kerlutu. La partie est de cet amas se trouve encore sous une végétation dense.

Certains de ces blocs disposés « en vrac » portent des traces récentes d'engin. L'aspect de plusieurs d'entre eux (photo 4), de morphologie allongée, présentant une face plane (face d'arrachement ?) et une face opposée convexe correspondant à la partie du rocher initialement émergente, évoque fortement des monolithes pouvant appartenir à des monuments mégalithiques démantelés (Sellier, 1991). Le propriétaire de la ferme de Kerlutu nous a affirmé que ces blocs provenaient d'un de ces champs situés de l'autre côté du muret (hors emprise), et qu'ils avaient été repoussés à cet endroit, dans cette parcelle en lande inexploitable.



Photo 4 : détail de blocs de l'amas

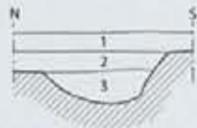


Photo 5 : zone de blocs, vue du sud

On remarquera également la présence d'un bloc dressé à l'entrée du chemin qui mène à la ferme. D'autres blocs se trouvent insérés dans les murets bordant ce même chemin.

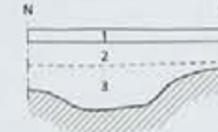
Il n'a pas été possible dans le cadre du diagnostic d'examiner plus précisément ces blocs en raison notamment de la difficulté à les manipuler. Les tranchées effectuées aux abords de cet amas n'ont livré aucune information, si ce n'est, les traces de la haie bordant le chemin ; le substrat granitique est ici, très vite atteint sous la couche végétale.

Tranchée 25 - F 1



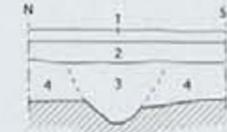
- 1 - Terre végétale.
- 2 - Sédiment brun-gris graveleux moucheté d'argène oxydé
- 3 - Sédiment limoneux brun-gris graveleux homogène.

Tranchée 12 - F 1



- 1 - Terre végétale.
- 2 - Sédiment limoneux brun gris légèrement graveleux hydromorphe moucheté d'argène orange.
- 3 - Sédiment limoneux brun terre graveleux.

Tranchée 4 - F 1



- 1 - Terre végétale.
- 2 - Sédiment limoneux brun gris légèrement graveleux hydromorphe moucheté d'argène orange.
- 3 - Sédiment limoneux brun terre graveleux.
- 4 - Sédiment limoneux brun graveleux.



Photo 1 : Tranchée 41 - F 1

Tranchée 54 - F 2



- 1 - Sédiment limoneux brun gris graveleux.



Photo 2 : Tranchée 54 - F 1 - F 2

Tranchée 54 - F 1



- 1 - Sédiment limoneux brun gris graveleux.

Tranchée 53 - F 1

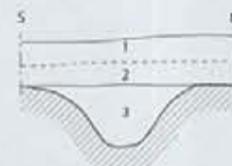


- 1 - Limon arénacé granuleux brun foncé homogène assez meuble.



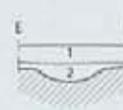
Photo 3 : Tranchée 55 - F 1

Tranchée 52 - F 1



- 1 - Terre végétale.
- 2 - Sédiment limoneux brun gris graveleux.
- 3 - Sédiment limoneux brun gris graveleux.

Tranchée 51 - F 1



- 1 - Terre végétale.
- 2 - Sédiment limoneux brun terre légèrement graveleux.

Tranchée 14 - F 1 et F 2



- 1 - Terre végétale.
- 2 - Sédiment arénacé gris foncé hydromorphe homogène assez meuble moucheté d'argène orange.
- 3 - Sédiment arénacé gris foncé homogène et compact.



Figure 5 : Plan et coupes des vestiges sondés.



Photo 17 : Affleurement



Photo 6 : Bloc isolé en limite de parcelle



Photo 7 : Blocs isolés en limite de parcelle



Photo 8 : zone de blocs en limite de parcelle

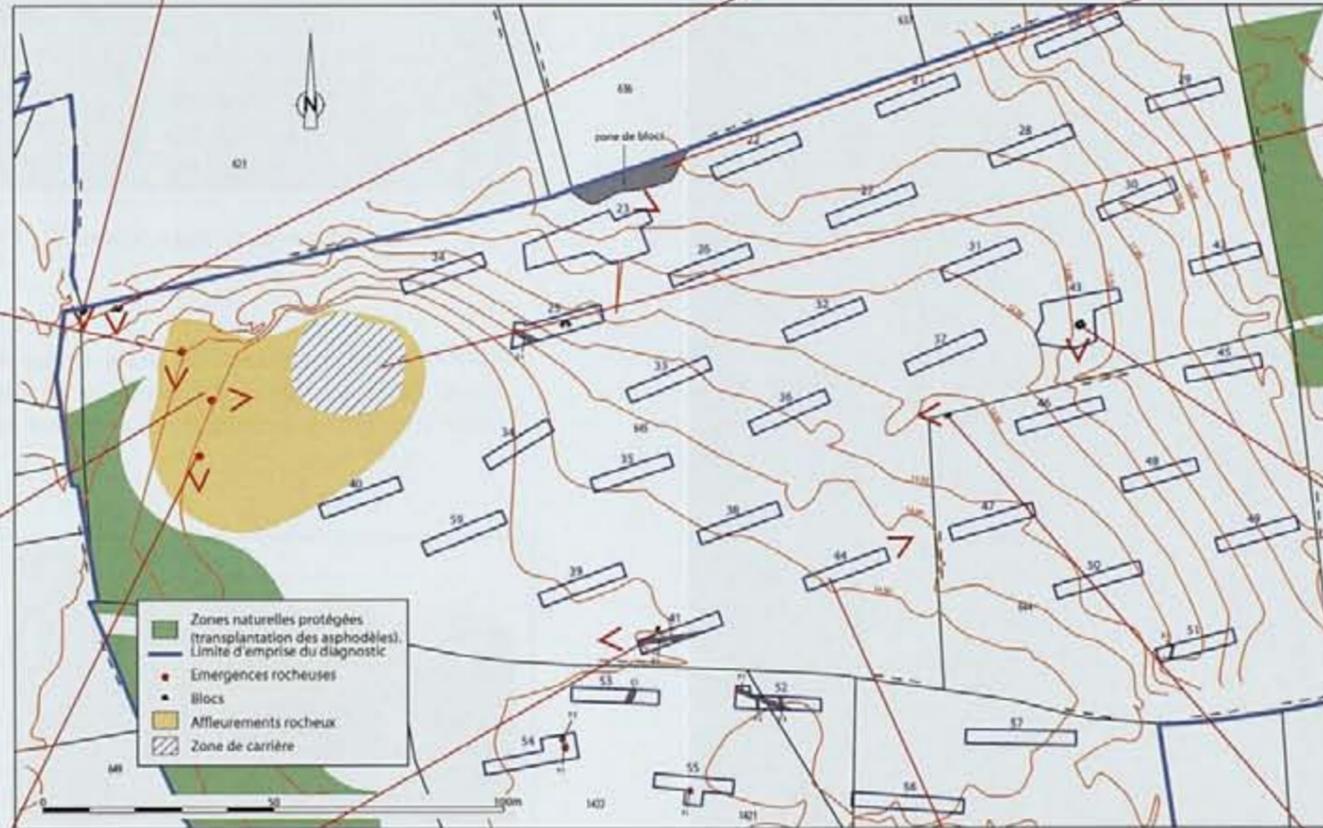


Photo 16 : Affleurement



Photo 9 : Carrière



Photo 10 : Blocs aux abords de la tr 43



Photo 15 : Affleurement



Photo 14 : Bloc isolé en bordure de la tr 41



Photo 13 : Tr 44



Photo 11 et 12 : Pierres dressées en limite de parcelle

Figure 6 : Plan et répartition des blocs et des affleurements repérés dans la zone de diagnostic.

D'autres amas plus réduits ont été repérés, notamment dans la tranchée 25, où une légère dépression récemment comblée de terre végétale renfermait 4 blocs. Aux abords de la tranchée 43, c'est une petite dizaine de blocs qui reposaient, regroupés, sur le sol actuel.



Photo 18 : Blocs de la tranchée 25



Photo 19 : Blocs aux abords de la tranchée 43

Si les amas de ces deux dernières tranchées n'apparaissent pas en place, en revanche la tranchée 44 a livré sous la couche végétale un empierrement qui a suscité plusieurs interrogations quant à son origine. A l'apparition du sommet des blocs, un nettoyage manuel a été effectué sur environ 1 m de large sur 4 m de long.



Photo 20 : empierrement de la tr.44

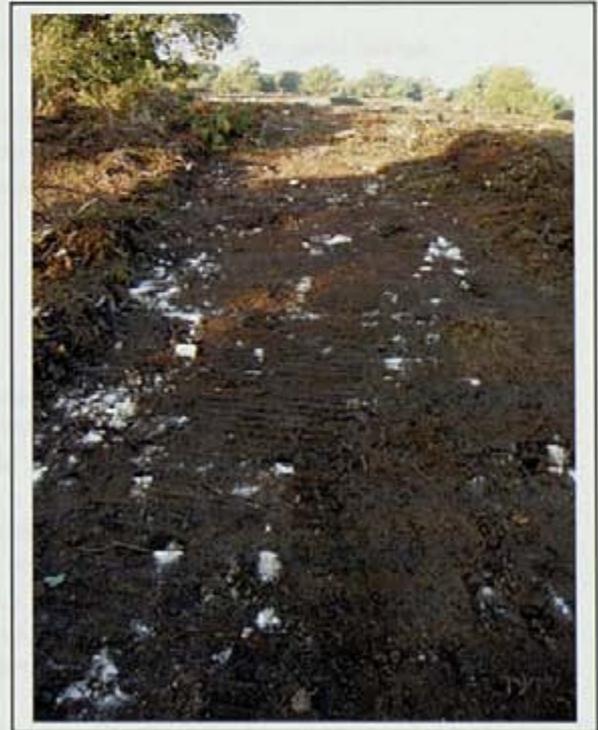


Photo 21 : substrat affleurant dans une tranchée voisine

Le module des blocs dégagés est compris entre 0,20 et 0,80 m de longueur. Au regard du substrat observé au Nord de cette tranchée ainsi que dans les tranchées voisines, les dimensions de ces blocs ainsi que leur disposition ne semblent pas naturelles.

II.3 Les blocs isolés

Dans la parcelle 644, délimitée par des murets empierrés, ce sont 2 petites pierres dressées disposées côte à côte qui marquent l'entrée de la parcelle (photo 11 et 12, fig. 6). La plus grande, aux arêtes vives est marquée par des encoches pouvant résulter du débitage ou de la mise en forme du bloc. (photo 22 et 23).

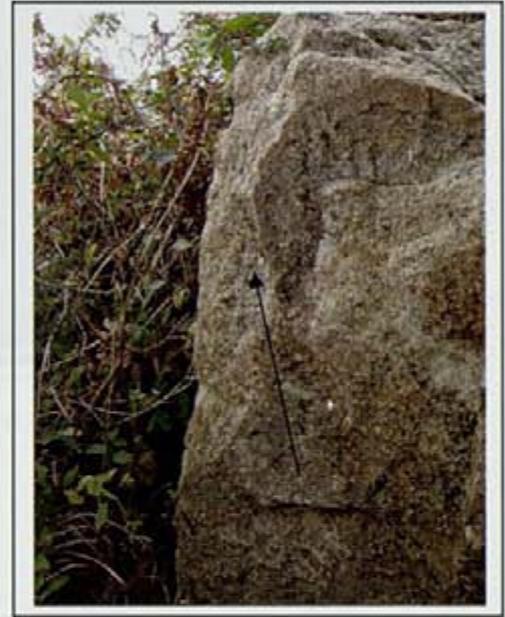
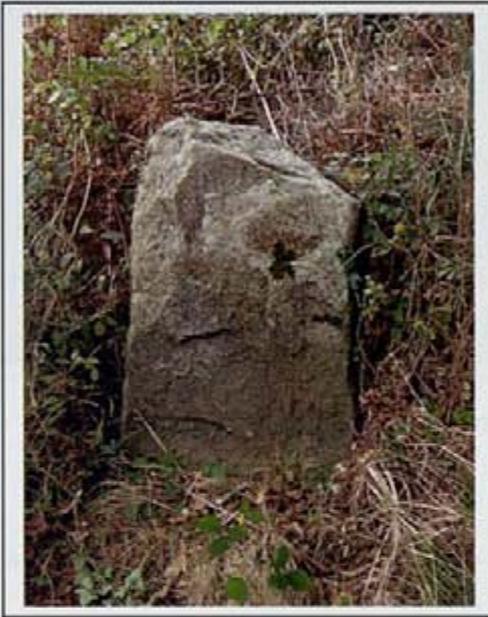


Photo 22 et 23: Pierre dressée en limite de parcelle et détail d'encoches sur la partie latérale

Dans l'angle nord-ouest de l'emprise, 3 autres blocs volumineux ont été repérés en surface. Le plus massif (photo 6, fig.6) se situe de long d'un muret empierré à l'entrée d'un chemin partant vers le Nord. Les 2 autres localisés à proximité, sont disposés l'un sur l'autre et présentent des formes allongées évoquant des menhirs (photo7, fig.6).

II.4 La pierre à cupules (photo 24)

Une pierre à cupule, présente avec quelques autres petites pierres le long d'un chemin à l'entrée de la parcelle 664 a été récupérée. Il s'agit d'un bloc de granit de 0,50 m de côté, épais d'une quinzaine de cm, marqué par deux cupules ainsi que des traces de chauffe. A ces stigmates, il faut ajouter les éraflures récentes d'engin sur la face principale du bloc.

L'une des tranche est plane alors que les trois autres semblent avoir été épannelées. La cupule principale, large d'une dizaine de cm à l'ouverture et profonde de 6 cm, est de forme conique. Si l'amorce évasée de la cupule ainsi que ses parois écrasées évoquent les cupules présentes sur certaines dalles gravées du Néolithique, creusées dans un mouvement rotatif, le fond de celle-ci de forme oblongue et plane suggère plutôt des traces d'outils de carriers. L'hypothèse de la reprise d'une cupule plus ancienne n'est pas à exclure.

Une autre petite cupule d'un diamètre de 2 cm et d'une profondeur de 1 cm marque la surface la pierre. On observe également une zone rougie sur environ 10 cm de diamètre.



Photo 24 : Pierre à cupule de la parcelle 664 (photo : H. Paitier)

II.5 La zone d'affleurement et les carrières

A l'Ouest, au sommet de la parcelle (645) où sont présents les blocs en amas ou isolés, un affleurement granitique émerge de façon spectaculaire (photo 25 et 26). Il s'agit d'un phénomène d'érosion caractérisé par des émergences de forme sphéroïdale, bien représenté notamment dans la région de Carnac (Mens, 2004). Ce type d'affleurement a été exploité dès le Néolithique pour l'extraction de blocs destinés aux architectures mégalithiques. La présence d'un autre chaos rocheux situé à environ 200 m plus au Nord dans une des parcelle de la ferme de Kerlutu marque fortement le paysage. Celui-ci émerge en effet sur une butte élevée repérable de loin. Nous nous situons ici à proximité du dolmen de Clermon-Roch'Clour, plus connu sous le nom de Kerlutu.

La zone d'affleurement qui nous concerne n'a pu être totalement défrichée par l'entreprise de débroussaillage en raison précisément de ces émergences rocheuses. C'est à la pelle mécanique que nous avons fini de débroussailler ce massif, puis manuellement que nous avons dégagé de petites zones pour éviter de circuler là où plusieurs blocs jonchaient le sol.

Après défrichage, nous nous sommes concentrés sur ce qui paraissait être une dalle disposée de champ (photo 16, fig.6, photo 27 et 28). Si cette émergence rocheuse, dressée verticalement s'est avérée être scellée au socle granitique, sa forme étroite, reste atypique au regard des autres émergences de forme sphéroïdale. Les diaclases visibles de part et d'autre de cette pierre semblent marquer un détachement de plaques qui d'après la forme finale de l'émergence pourrait être anthropique. En considérant que l'homme a profité de ces fissures pour extraire de la matière, on peut se demander si cette extraction a été réalisée dans le but de récupérer de la matière première ou si l'intention était de « modeler » cet affleurement naturel. Sans pouvoir affirmer qu'il s'agisse ici de la mise en forme d'un affleurement, des exemples, notamment morbihannais (Kerdual, La Trinité sur Mer), attestent d'une intégration d'éléments naturels (butte, affleurement...) dans des monuments mégalithiques (Cassen, 2000 et 2003).



Photo 25: vue générale de l'affleurement avec émergences rocheuses



Photo 26 : affleurement de granit de forme sphéroïdale

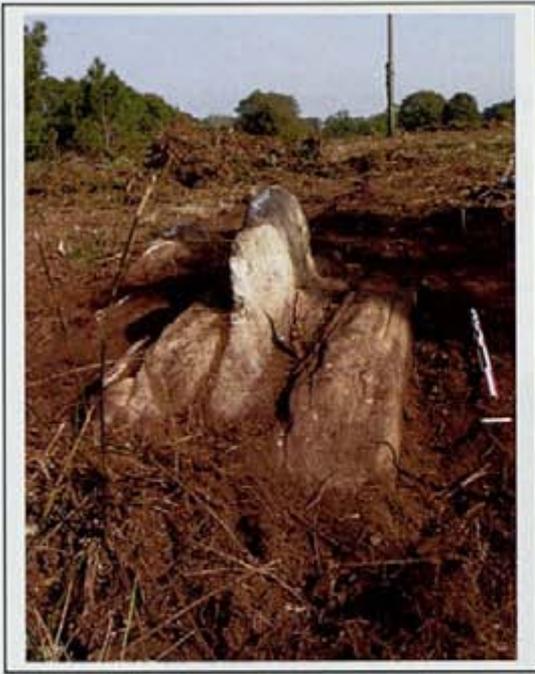


Photo 27 et 28 : affleurement avec extraction ?

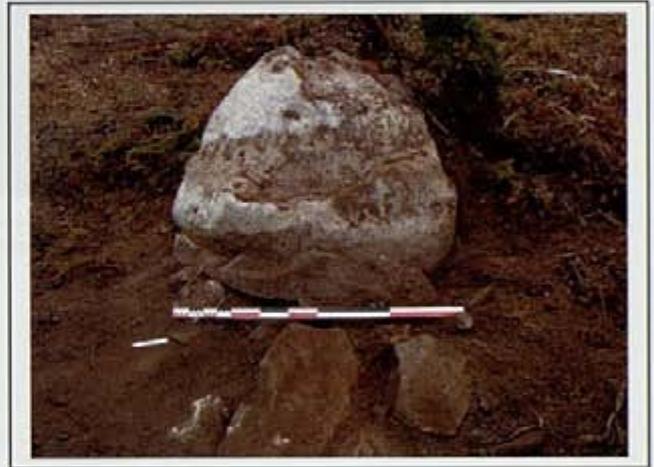


Photo 29 et 30 : affleurements de granit de forme sphéroïdale

CONCLUSION

A l'Est de cet affleurement, en limite de la rupture de pente, plusieurs excavations dont certaines de forme rectangulaires ont été repérées. Il s'agirait d'après les propriétaires des parcelles voisines d'extraction récente de granit. D'autres nous ont affirmé que cette zone aurait subi les bombardements de la seconde guerre mondiale et que certaines dépressions résulteraient de chutes d'obus.



Photo 30 : zone de carrière, en premier plan excavation

CONCLUSION

Si les tranchées effectuées n'ont livré que quelques structures fossoyées difficilement datables et dont certaines résultent vraisemblablement de limites parcellaires, en revanche, la présence de blocs volumineux dispersés ou regroupés en amas, reposant sur le sol actuel, suscite des interrogations. Si certains d'entre eux évoquent des menhirs ou des éléments d'architectures mégalithiques, il n'a pas été possible dans le cadre d'un diagnostic, de déterminer leur origine.

En dépit du fait que ces blocs aient été déplacés, ils apparaissent néanmoins sur la zone haute de l'emprise, dans la partie ouest, là où le substrat granitique affleure de manière particulière. Ces émergences rocheuses, de forme sphéroïdale semblent avoir été exploitées, alors qu'à proximité, des excavations rectangulaires attestent d'activités de carrières, à priori modernes. L'absence de structures associées, de mobilier, mais également d'examen technologique plus précis ne permet pas de caractériser, ni de dater ces extractions.

Le bilan de ce diagnostic montre la difficulté d'appréhender ce type de vestiges, d'une part en raison de la densité de la végétation et d'autre part dans la réalisation technique de l'approche. Si le défrichage préalable a permis de dégager la surface à sonder, les zones d'affleurements ne permettent guère un défrichage mécanique, ni une intervention archéologique à la pelle mécanique.

Néanmoins, bien qu'il soit difficile dans l'état actuel des recherches de faire le lien entre la présence de ces blocs et les affleurements, la proximité du dolmen de Clermon-Roch'Clour (ou dolmen de Kerlutu), et d'un autre monument dont il ne resterait que deux pierres dressées, répertorié sous le nom de Mané er Rune (Gaillard, 1892), mérite d'être souligné.

INVENTAIRE DES TRANCHÉES

BIBLIOGRAPHIE

BLANCHET S. (2007) - La Trinité-sur-Mer, « Mané Roullarde », (Morbihan-Bretagne). Une occupation pré-proto-historique sur le versant ouest de la colline de Mané Roullarde. Rapport de diagnostic, SRA Bretagne, inédit.

CASSEN S. VAQUERO-LASTRES J.(2003) – Les Marches du Palais. Recherches archéologiques sur alignements de stèles et tertres funéraires néolithiques autour de la baie de Quiberon (Morbihan), Laboratoire de Préhistoire et de Protohistoire de l'Ouest de la France.

CASSEN S. (2000) – Eléments d'architecture, Mémoires XIX

GAILLARD F. (1892) – Inventaire des Monuments mégalithiques du Morbihan dans le périmètre des acquisitions de l'Etat. Revue des Science Naturelles de l'Ouest, Tome II, p.2 à 4.

MENS E. (2004) – Etude technologique des mégalithes de l'Ouest de la France, les monuments néolithiques du Mané-Bras et du Mané-Bihan à Locoal-Mendon (Morbihan)

MORZADEC H., MARE E. (2005) – Belz (56), Lieu-dit « Kerdruellan ». Rapport de diagnostic, SRA Bretagne, inédit.

SELLIER D. (1991) – Analyse morphologique des marques de météorisation des granites à partir de mégalithes morbihannais. L'exemple de l'alignement de Kerlescan à Carnac. R.A.O., 8, p. 83-97.

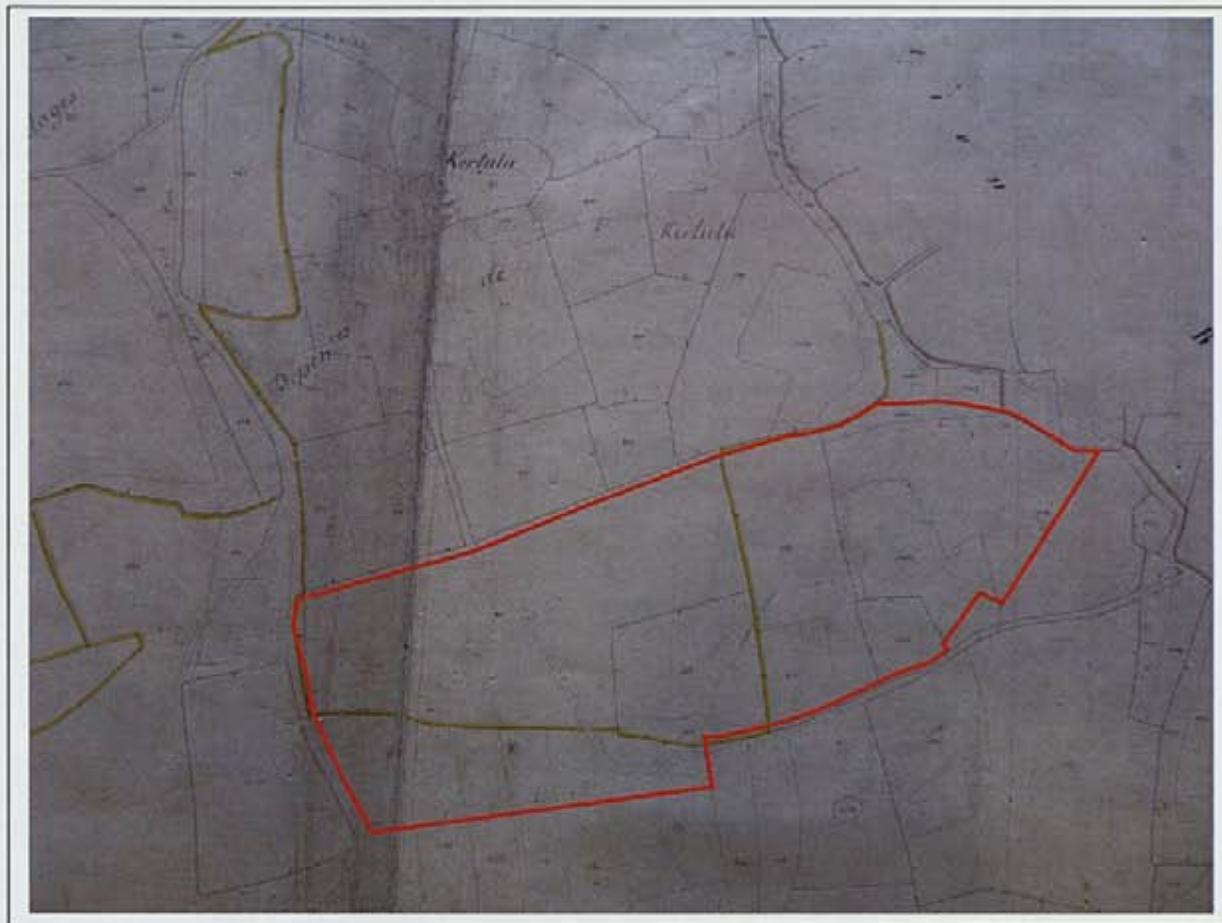
Consultation : - des cadastres de 1811 et 1845 à la Mairie de Belz,
- de la carte géologique au 1/80000^{ème} de Vannes, n° 89 BRGM

INVENTAIRE DES TRANCHEES

N° tranchée	Superficie (m2)	Profondeur (m)	Substrat	Nb de Fait
1	63	0,30	arène + granit	
2	61	0,40 à 0,60	arène (hydromorphe)+ granit	
3	57	0,10 à 0,40	granit	
4	80	0,35 à 0,60	arène + granit	1
5	37	0,30 à 0,40	arène + granit	
6	45	0,40 à 0,60	arène	
7	63	0,60 à 0,80	arène	
8	53	0,20 à 0,45	granit	
9	65	0,30 à 0,60	arène + granit	1
10	51	0,80	arène	
11	55	0,10 à 0,30	granit	
12	57	0,35 à 0,60	arène	1
13	61	0,40 à 0,50	arène + granit	
14	65	0,50	arène + granit	2
15	59	0,60 à 0,80	arène + granit	
16	51	0,65 à 0,70	arène + granit	
17	64	0,30 à 0,35	arène + granit	
18	69	0,40	arène + granit	
19	112	0,50 à 0,70	arène (hydromorphe)+ granit	
20	58	0,15 à 0,25	arène + granit	
21	56	0,15 à 0,30	granit + arène	
22	60	0,30	granit + arène	
23	206	0,10 à 0,20	granit + arène	
24	56	0,25 à 0,60	arène + granit	
25	78	0,25	arène	1
26	56	0,20 à 0,30	arène + granit	
27	60	0,20 à 0,30	arène + granit	
28	57	0,20 à 0,50	arène + granit	
29	49	0,20 à 0,40	arène + granit	
30	53	0,05 à 0,15	granit	
31	53	0,10 à 0,25	granit + arène	
32	55	0,25	arène	
33	57	0,15 à 0,25	granit	
34	49	0,25	arène	
35	54	0,15 à 0,25	arène + granit	
36	54	0,25	arène + granit	
37	55	0,15 à 0,20	arène + granit	
38	56	0,15 à 0,20	arène + granit	
39	58	0,10 à 0,30	arène + granit	
40	55	0,10 à 0,30	arène + granit	
41	56	0,20 à 0,50	arène + granit	1
42	47	0,20	arène + granit	
43	141	0,05 à 0,10	granit	
44	57	0,20	granit	
45	50	0,60 à 0,90	arène	
46	58	0,40 à 0,50	arène	
47	56	0,30 à 0,40	arène	
48	51	0,30 à 0,50	arène	
49	55	0,60 à 0,70	arène	
50	58	0,30 à 0,40	arène	
51	52	0,15 à 0,30	arène	1
52	59	0,30	arène	3
53	57	0,40	arène	1
54	82	0,20 à 0,35	arène + granit	2
55	52	0,25 à 0,30	arène + granit	1
56	73	0,25 à 0,30	arène + granit	
57	72	0,10 à 0,30	arène + granit	
58	73	0,30	arène	
59	56	0,10 à 1,30	granit	
Total	3708			15

INVENTAIRE DES FAITS ET MOBILIERS ASSOCIES

N° tranchée	N° Fait	Type	Niveau d'apparition	Long (m)	Larg. (m)	Prof. (m)	Mobilier	US
4	4.1	fossé	0,40		0,80	0,40		
9	9.1	fossé	0,60		0,60			
12	12.1=9.1	fossé	0,40		0,60	0,30		
14	H.S						<i>boucharde</i>	<i>déblais</i>
14	14.1	fossé	0,45		1	0,40	verre moderne	
	14.2	fossé	0,45		1,20	0,45		
25	25.1	fossé	0,20		0,80	0,25		
41	41.1	fossé	0,20		1,10	0,10		
51	51.1	fossé	0,20		0,40	0,10		
52	52.1	fossé	0,25		0,90	0,45		
	52.2	fossé	0,25		0,55			
	52.3	fossé	0,25		0,50			
53	53.1	fossé	0,35		1,10	0,50	lissoir sur galet de quartzite?	1
54	54.1	fosse ?	0,35	2	1,80	0,30		
	54.2	fosse ?	0,35	1,60	1,30	0,25		
55	55.1	fosse charbonneuse	0,30	1,40	1	0,08		



Emprise sur cadastre de 1845



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

REÇU LE
17 JUL 2007
3098
I.N.R.A.P. G.O.

Le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

ARRETE n° 2007-048 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU, la demande de permis de lotir n° LT 56 013 07 P 3003 pour un terrain situé à BELZ, lieu-dit La Lande; reçu(e) le 26 juin 2007 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, les terrains concernés sont situés dans une zone archéologique sensible, à proximité immédiate de plusieurs monuments mégalithiques protégés parmi les monuments historiques

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : Belz

Lieu-dit : La Lande

Cadastre : section : F
parcelles : 642p, 643p, 644, 645p, 659p, 1421, 1422p, 1423p, 1424p, 1441p

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté

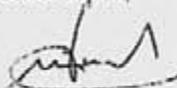
Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à Monsieur le directeur départemental de l'Équipement, CADS d'Auray, 60 avenue Wilson, 56406 Auray, à Monsieur Laurent GOUY, représentant la société LPG, 2 rue des Vosges, ZAC du Pouffanc, 56860 Séné, à Monsieur l'architecte des bâtiments de France du Morbihan, 31 rue Thiers, 56000 Vannes

Fait à Rennes, le 10 Juillet 2007

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le directeur-adjoint,



Jean-Luc Guinement

destinataires : société LPG
DDE Auray
INRAP
copie à ABF du Morbihan
préfecture de région